



L'abbaye de Sixt sur la rive droite du Giffre supérieur

Une genèse médiévale

Sur la base des travaux d'historiens de la région³, il est possible de reconstruire la genèse médiévale des Bastian dans la paroisse de Sixt. Tous soulignent que, dès le XI^e siècle, trois ordres religieux (Augustins, Bénédictins et Cisterciens) jouèrent un rôle déterminant dans la colonisation des hautes vallées alpines par des fondations monastiques. Ainsi, en 1080, les chanoines augustins valaisans de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune dans la vallée du Rhône (fondée en 515) reçurent le val d'Abondance situé du côté savoyard de la montagne, en donation de la part d'un seigneur local dénommé Louis de Féternes. Des Augustins d'Agaune s'établirent près du village d'Abondance et créèrent un prieuré en 1108 qui devint une abbaye en 1140. Vers 1130, le comte Aymon 1^{er} de Faucigny concéda la haute vallée du Giffre aux chanoines d'Abondance. Parmi eux, un groupe dirigé par son propre frère, Ponce de Faucigny, s'en alla édifier un couvent près du confluent du Giffre

inférieur et du Giffre supérieur ; puis, le premier établissement ayant été détruit par les eaux, le monastère augustin se fixa définitivement sur la rive droite du Giffre supérieur. Il acquit une quasi totale indépendance de l'abbaye-mère par la charte de fondation datant de 1144, scellée par une convention en 1161. Pour transformer et peupler ce territoire reculé et encore désert, les chanoines firent appel à des colons, attirés par des faveurs fiscales. En effet, en 1200, l'abbé de Sixt obtint de Guillaume II de Faucigny « l'assurance que ce dernier ne lèverait nulle taille sur les hommes auxquels l'abbaye abergerait les forêts et les lieux déserts »⁴. Les colons recrutés parmi les fils des paysans dépendants de l'abbaye reçurent ainsi des tenures en albergement, moyen le plus commun de concéder des terres à des défricheurs.

Les « hommes de la seigneurie de l'abbé de Sixt », comme les dénomment les documents d'époque, c'est-à-dire les colons taillables arrivés avec les chanoines et leurs descendants, reçurent en échange de leur travail le droit d'édifier leur demeure sur les terres qui appartenaient au fief de l'abbaye et relevaient de l'autorité temporelle de l'abbé ; des hameaux se créèrent progressivement au fur et à mesure de l'avancée de la colonisation du massif. Ils surgirent en suivant les axes de pénétration des montagnes le long des deux branches du Giffre, près des tenures ou parcelles reçues en albergement par les colons sous forme de concession perpétuelle en échange du paiement d'un cens annuel. Dans le registre de compte de subsides de 1372, les hameaux de la paroisse sont clairement établis à cette époque, c'est-à-dire Nambride, Le Fay, Passy, Salvagny, Balmes, le Mont (Englène). La société paroissiale se complexifiant, il fallut distinguer plus clairement les familles les unes des autres, en particulier à des fins comptables. Ceci impliqua l'adoption de patronymes comme ce fut le cas dans toute la région alpine à partir du XIII^e siècle. Jusque-là, le nom

3 - Carrier 2001, Rannaud 1916, Tavernier 1976.

4 - Carrier 2001 :176.